

L'enfant et les transformations du milieu familial aux États-Unis

THE CHANGING FAMILY CONTEXTS OF CHILDREN IN THE UNITED STATES

LAS TRANSFORMACIONES DEL MEDIO FAMILIAR DE LOS NIÑOS EN LOS ESTADOS UNIDOS

Larry Bumpass

Volume 23, numéro 1, printemps 1994

L'enfance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010161ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010161ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bumpass, L. (1994). L'enfant et les transformations du milieu familial aux États-Unis. *Cahiers québécois de démographie*, 23(1), 27–52.
<https://doi.org/10.7202/010161ar>

Résumé de l'article

Cet article porte sur les transformations du milieu familial associées au divorce, aux naissances hors-mariage et à l'union défait, et présente des estimations de la composition de la famille américaine actuelle qui tiennent compte de l'union défait. Pour l'auteur, ces évolutions témoignent d'une perte de sens du mariage liée à un processus séculaire consacrant la primauté de l'individu. Aux États-Unis, la moitié des enfants passeront au moins un certain temps dans une famille monoparentale, et la grossesse hors-mariage, facteur de monoparentalité important, pourrait en être la cause. La fréquence de l'union de fait milite en faveur du remplacement des définitions de la famille basées sur le mariage par des définitions faisant place à l'union de fait. Le sixième des familles dites monoparentales à chefféminin sont en réalité des familles biparentales dirigées par des conjoints non mariés, et le quart des familles recomposées dirigées par un couple vivant en union défait échappe aux définitions basées sur le mariage.

L'enfant et les transformations du milieu familial aux États-Unis

Larry BUMPASS *

La stabilité et les caractéristiques de la vie familiale conditionnent le bien-être des enfants et des adultes. Elles sont également la source du capital humain et social dont disposeront les jeunes des générations montantes pour travailler, participer à la vie civique et s'occuper d'une famille (McLanahan et Sandefur, 1994). Puisque les problèmes de la famille tiennent de plus en plus de place dans le débat politique aux États-Unis, il importe de comprendre la dynamique et les conséquences de l'évolution des transitions familiales. Divorces, naissances hors-mariage, et à leur suite l'inéluctable monoparentalité, font partie de la réalité familiale du pays. Toutefois, ni la recherche en sciences sociales ni les politiques sociales n'ont adéquatement apprécié les conséquences de l'union de fait pour les enfants. La définition américaine traditionnelle de la famille, basée sur le mariage, a occulté la multiplication des familles biparentales formées par des conjoints non mariés. Cet article fait le point sur les transformations de l'environnement familial des enfants dues au divorce, aux naissances hors-mariage et à l'union de fait, et présente des estimations de la

* Titulaire de la chaire N. B. Ryder, Center for Demography and Ecology, Department of Sociology, University of Wisconsin, Madison, Wisconsin. Cette recherche a été réalisée grâce à une subvention du Center for Population Research du National Institute of Child Health and Human Development (HD 22433); nous avons également bénéficié des services du Center for Demography and Ecology (HD 05876). La National Survey of Families and Households a été subventionnée par le National Institute on Aging (HD 21009 et AG 10266). Traduction : Johanne Archambault, sous la supervision de Céline Le Bourdais et de Nicole Marciel-Gratton.

composition actuelle des familles qui tiennent compte de l'union de fait ¹.

Ce sont les décisions des adultes qui façonnent la vie familiale de l'enfant (sauf dans le cas où il devient orphelin). Pour comprendre ce que sont les transformations familiales du point de vue de l'enfant, il faut donc les situer par rapport à l'évolution des décisions des adultes concernant le mariage, l'union de fait, la grossesse, la séparation et le divorce.

C'est témoigner de myopie que d'attribuer l'orientation de ces décisions à des facteurs comme les mesures d'aide sociale, car les tendances actuelles s'enracinent profondément dans l'histoire de l'Occident, et l'évolution récente accentuée mais ne cause pas le déclin à long terme de la centralité de la vie de famille (voir à ce sujet Bumpass, 1990). Ainsi, les tendances observées aujourd'hui pour le divorce (Preston et McDonald, 1979) ou le travail des femmes (Davis et Van den Oever, 1982) remontent à plus d'un siècle. Les décisions des adultes touchant la famille et conséquemment la vie quotidienne des enfants me semblent évoluer dans le sens d'une perte de sens du mariage. Le relâchement des liens du mariage, contrat «à vie» hors duquel il n'était point de sexualité, de grossesse ni de vie commune, se manifeste dans les chiffres actuels sur le divorce, les naissances hors-mariage et les unions de fait.

LA PERTE DE SENS DU MARIAGE

Comme les autres transformations familiales, la perte de sens du mariage résulte de la sécularisation et du triomphe de l'individualisme (Lesthaeghe, 1983; Stone, 1982; Bellah et al., 1985). Produit de l'économie de marché et de ses effets atomisants (entre autres facteurs), l'individualisme a aussi des fondements idéologiques (Lesthaeghe et Surkyn, 1988). En toute circonstance, notre société reconnaît de plus en plus la légitimité de l'intérêt individuel comme principe de règlement des conflits, même quand l'intérêt que l'on poursuit s'oppose à celui du partenaire ou des enfants. Agir par intérêt n'est d'ailleurs pas strictement agir par égoïsme, car la notion d'intérêt englobe des valeurs également estimées par la société, auxquelles renvoient les notions de pouvoir, d'accomplissement personnel, d'autonomie financière. Néanmoins, l'individualisme

¹ Ces nouvelles estimations sont basées sur la National Survey of Families and Households, décrite à l'annexe 1.

ne paraît pas pouvoir faire bon ménage avec les engagements à long terme (Lesthaeghe, 1983), ce qui entraîne des conséquences évidentes pour le mariage et l'union de fait, pour les enfants à naître et les enfants qui grandissent, et pour la stabilité des familles.

Le divorce

Les familles monoparentales ne sont pas un phénomène nouveau, mais elles subissent des changements qualitatifs provoqués par l'évolution des facteurs qui président à leur création. Le déclin de la mortalité ayant contrebalancé la progression du divorce durant la première moitié du siècle, la proportion d'enfants en famille monoparentale ne commence à augmenter que chez les générations nées pendant les années 1960 (Bane, 1976; Bumpass et Sweet, 1989a). Fait nouveau, la création de ces familles monoparentales résulte de plus en plus d'une décision des parents, et ce genre de décision suscite de moins en moins de réprobation (Thornton, 1989). Vers la fin des années 1970, sur cinq enfants nés de parents mariés, deux sont assurés de ne pas passer toute leur enfance dans une famille intacte (Bumpass, 1984a; Bianchi, 1995). L'augmentation de la fin des années 1960 prolonge la tendance à long terme mais marque aussi un tournant : le mariage cesse de faire obligatoirement partie de la définition de la famille. Puisque près de la moitié des parents mariés divorcent, le mariage n'est plus un contrat à vie et ne garantit plus le cadre nécessaire pour élever des enfants et leur apporter épanouissement social et sécurité matérielle (Furstenberg et Cherlin, 1991; McLanahan et Sandefur, 1994).

Sexualité et grossesse hors-mariage

L'environnement familial des enfants subit, en second lieu, l'influence de la multiplication des naissances hors-mariage induite par la dissociation du mariage et des rapports sexuels. Sexualité et grossesse hors-mariage ne sont évidemment pas des inventions post-modernes (Laslett, 1980), mais l'abaissement de l'âge au premier rapport sexuel et les changements de valeurs qui l'entourent constituent une véritable révolution, précipitée sans doute par les progrès de la contraception et l'apparition de la pilule. Plus des trois quarts des adolescents américains ont des rapports sexuels avant l'âge de vingt ans (Forrest et Singh, 1992; Sonnestein et al., 1989), et moins d'un

jeune adulte sur cinq trouve répréhensible d'avoir des rapports sexuels hors-mariage à l'adolescence (Bumpass, 1990).

Le fait que le mariage soit de plus en plus tardif allonge la période au cours de laquelle les adultes sont actifs sexuellement sans être mariés. Pour les jeunes, les rapports sexuels n'ont plus guère besoin d'être légitimés par le mariage. La poussée des tendances séculaires jointe à la succession des générations continue de transformer les attitudes dans l'ensemble de la société.

Un autre aspect de la révolution sexuelle est l'augmentation radicale du nombre de grossesses indésirées chez les femmes célibataires. Cet effet n'est nullement inévitable : d'autres pays ont traversé la révolution sexuelle sans le subir (Trussell, 1988). Pourtant, 80 % des grossesses entamées par des femmes non mariées aux États-Unis ne sont pas souhaitées (Brown et Eisenberg, 1995). Et bien que la moitié se terminent par un avortement (Forrest, 1994), les deux tiers des enfants nés d'une célibataire ont été conçus par accident (Williams et Pratt, 1990).

En tout, aujourd'hui, près d'un enfant sur trois naît d'une célibataire (National Center for Health Statistics, 1994). Si donc la plupart des enfants sont accueillis par des parents mariés quand ils entrent dans la vie, il n'est plus nécessaire de contracter mariage pour être mère. Le taux de divorce qui prévaut aux États-Unis a probablement contribué à ce changement : la monoparentalité féminine consécutive au divorce, devenue courante, ne revêt plus forcément un caractère stigmatisant, et les célibataires enceintes savent qu'elles risquent fort, même si elles se marient, de connaître de nouveau la monoparentalité.

Encore ici, les attentes de la société ont radicalement changé. On ne parle plus de naissances «illégitimes» ou de «bâtards» à propos des enfants nés hors du mariage. La plupart des gens ne croient pas qu'il soit mal d'avoir un enfant si l'on n'a pas de mari, et seulement le tiers des jeunes sont en désaccord avec l'affirmation : «Je n'aurais pas d'objection à avoir des enfants sans être marié» (Bumpass, Sweet et Cherlin, 1991).

Les familles monoparentales dont le chef est une mère célibataire diffèrent de celles qui résultent d'une rupture d'union. Les premières se distinguent par l'absence totale du père, donc par l'absence de conflits entre les parents, mais aussi par l'absence de soutien financier et émotif du père envers ses enfants; dans les secondes, on verra le père intervenir à des degrés divers, positivement ou négativement

(Seltzer, 1991). C'est pourquoi il faut reconnaître spécifiquement le rôle des naissances hors-mariage comme facteur de monoparentalité. Si elles paraissent souvent indésirées (dans la mesure où elles résultent de la dissociation des rapports sexuels et du mariage), certaines peuvent résulter d'un choix : au moins dans ces cas-là, le mariage a cessé d'être nécessaire pour avoir des enfants, comme il a cessé de l'être pour légitimer les rapports sexuels.

L'union de fait

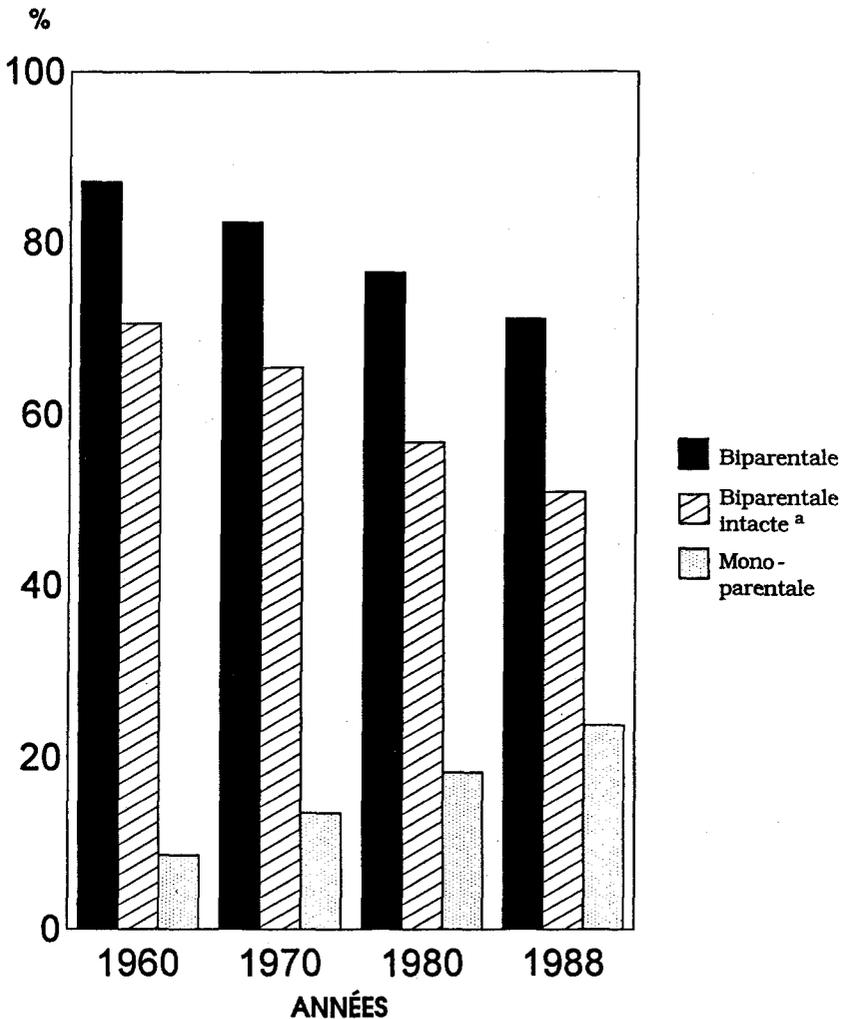
L'union de fait, qui suscitait autrefois l'injure et l'anathème, a été vécue par près de la moitié des personnes mariées au début des années 1980 (Bumpass et Sweet, 1989b; Thornton, 1988). Une fois affaibli le lien normatif entre sexualité et mariage, rien n'empêchait plus les couples non mariés de vivre ensemble. Du reste, aux États-Unis comme en de nombreux pays, le recul du mariage est presque compensé par les progrès de l'union de fait (Bumpass, Sweet et Cherlin, 1991).

On continue de débattre, dans la littérature, de la place qu'occupent ces relations sur le continuum allant des fréquentations au mariage (Wiersma, 1983; Rindfuss et Van den Heuvel, 1990). Certes, il importe de réfléchir sur la nature de l'engagement entre les partenaires, mais il faut aussi se rendre compte que près de la moitié des couples vivant en union libre élèvent des enfants (Bumpass et Sweet, 1989b) et sont donc des ménages parentaux. Nous en concluons que la perte de sens du mariage touche non seulement le couple, les rapports sexuels et la génération, mais aussi le milieu familial constitué par les familles biparentales.

LA TRANSFORMATION DU MILIEU FAMILIAL

Dans quelle sorte de famille les enfants vivent-ils ?

On commence à peine, aux États-Unis, à adapter les classifications, les données et les concepts concernant la famille à la réalité de l'union de fait. Mais avant de poursuivre, voyons comment a évolué la famille durant le dernier demi-siècle aux États-Unis. Après deux décennies sans grand changement (1940 à 1960), le recul du mariage et l'augmentation des naissances hors-mariage font leur œuvre. À partir de 1960, le poids des familles biparentales diminue et celui des familles monopa-



Source : Hernandez, 1993, tableau 3.1.

a. Les parents de l'enfant étaient mariés au moment de sa naissance et c'est leur seul mariage à tous deux.

FIGURE 1 — Composition de la famille pour les enfants américains de 17 ans et moins, 1960-1988

rentales croît (figure 1). En 1988, 71 % des enfants font partie d'une famille biparentale et 24 % d'une famille monoparentale (à chef féminin le plus souvent); seulement la moitié environ vivent dans une famille biparentale intacte, c'est-à-dire avec les deux parents dont ils sont nés au sein d'un mariage unique qui dure toujours (Hernandez, 1993).

Le fait que le quart des enfants vivent aujourd'hui dans une famille monoparentale est capital, mais cette donnée ne dit pas tout. Lorsqu'on adopte un point de vue longitudinal, on constate qu'environ *la moitié* des enfants passeront au moins une partie de leur vie dans une famille monoparentale (Bumpass, 1984b; Bumpass et Raley, 1995). Ce constat, à mettre en rapport avec la courbe des ruptures de mariage, signifie que la proportion a doublé entre les cohortes nées à la fin des années 1950 (Bumpass et Rindfuss, 1979) et celles de la fin des années 1970, puis s'est stabilisée à ce niveau élevé (Castro Martin et Bumpass, 1989).

En outre, toujours du point de vue de l'analyse des histoires de vie, il faut constater que la famille monoparentale n'est pas seulement une transition vers la famille recomposée, et que celle-ci peut également se révéler instable. Environ la moitié des enfants qui entrent dans une famille monoparentale atteignent l'âge de 18 ans sans que leur mère se soit remariée (Bumpass et Sweet, 1989a); et la moitié de ceux dont la mère s'est remariée feront face à la rupture du nouveau couple au cours de leur enfance (Bumpass, 1984a). La famille recomposée fait bénéficier les enfants de la présence de deux figures parentales et souvent de deux revenus, mais les transitions familiales peuvent aussi apparaître comme des épreuves aux effets cumulatifs (Wu et Martinson, 1993).

Conséquences des naissances hors-mariage et des unions de fait

Si la monoparentalité a cessé de gagner du terrain au cours des quinze dernières années, l'augmentation des naissances hors-mariage et des unions de fait en a profondément modifié le visage. La proportion d'enfants nés d'une mère célibataire a en effet plus que doublé depuis 1975 (National Center for Health Statistics, 1978, 1994), et la proportion d'enfants nés dans le cadre d'une union de fait a considérablement progressé. Il nous faut, dès lors, modifier nos façons de classifier et d'analyser les familles «monoparentales». On a l'habitude, aux États-Unis, d'associer naissance hors-mariage à famille monoparentale, mais en fait le quart des naissances hors-mariage du début des années 1980 sont survenues dans des familles dirigées par un couple non marié (Bumpass et Sweet, 1989a). Il s'agit de familles biparentales biologiques, mais on considère officiellement que ce sont des familles monoparentales compre-

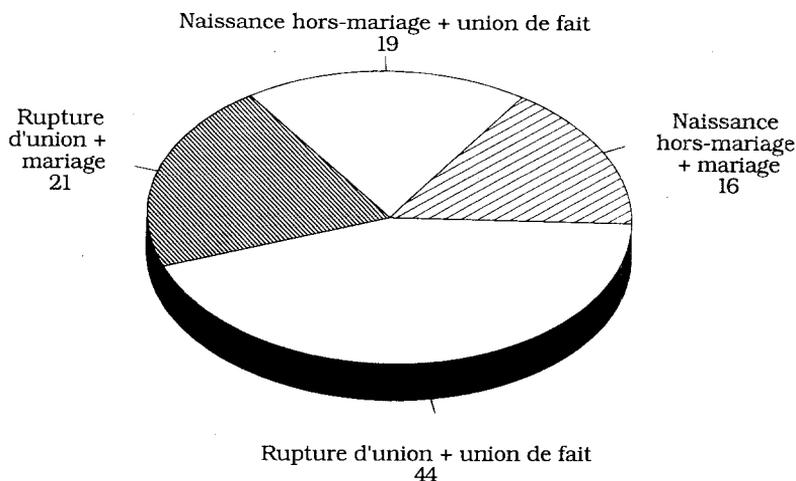
nant un parent, l'enfant de ce parent et un adulte sans lien de parenté avec le parent.

Les familles recomposées posent un problème de définition analogue. On en laisse de côté le quart quand on tient compte seulement de celles qui comprennent un couple marié, en excluant, selon la pratique habituelle, les familles formées d'un couple en union de fait et de l'enfant de l'un des conjoints (Bumpass, Raley et Sweet, 1994). La figure 2 présente la distribution des familles recomposées aux États-Unis eu égard à l'événement qui en a précédé la formation (rupture d'union ou naissance hors-mariage) et à leur mode de formation (mariage ou union de fait). On persiste à croire que ces familles se forment par mariage après un divorce, mais cette situation caractérise aujourd'hui seulement le cinquième d'entre elles (côté gauche du graphique). Dans le tiers des cas, la famille recomposée se forme à la suite d'une naissance hors-mariage plutôt que d'une rupture d'union, et les deux tiers des couples entament la vie commune sans être mariés.

On peut hésiter à définir comme «famille» recomposée un couple non marié vivant avec un ou des enfants dont le partenaire masculin n'est pas le père, mais il faut signaler, à l'appui de cette définition, le fait que la moitié des familles recomposées comprenant un couple marié ont reposé au départ sur l'union de fait (Bumpass, Raley et Sweet, 1994). Il est difficile de croire que des gens qui ont partagé le même toit en s'occupant des mêmes enfants ne soient devenus une famille qu'à l'instant où ils se sont passé la bague au doigt.

La façon dont sont bâties les définitions est déterminante pour l'appréciation des situations de famille vécues par les enfants. Par exemple, on a une idée plus juste du rôle des naissances hors-union dans la création de familles monoparentales à chef féminin si l'on prend en considération les familles biparentales formées par des couples vivant en union de fait. D'après la définition basée sur l'état matrimonial légal de la mère, la part des familles monoparentales à chef féminin résultant de naissances hors-mariage est passée de 41 % pour les cohortes nées durant les années 1970-1974 à 47 % pour les cohortes de 1980-1984 (Bumpass et Raley, 1995). Si les familles biparentales résultant d'une union de fait sont exclues du calcul, l'augmentation n'est que de 34 % à 36 %.

En outre, dans ce cas, la première période vécue en famille monoparentale par l'enfant est écourtée de 40 %, et la conclusion que l'on obtient quant à la durée de cette période en

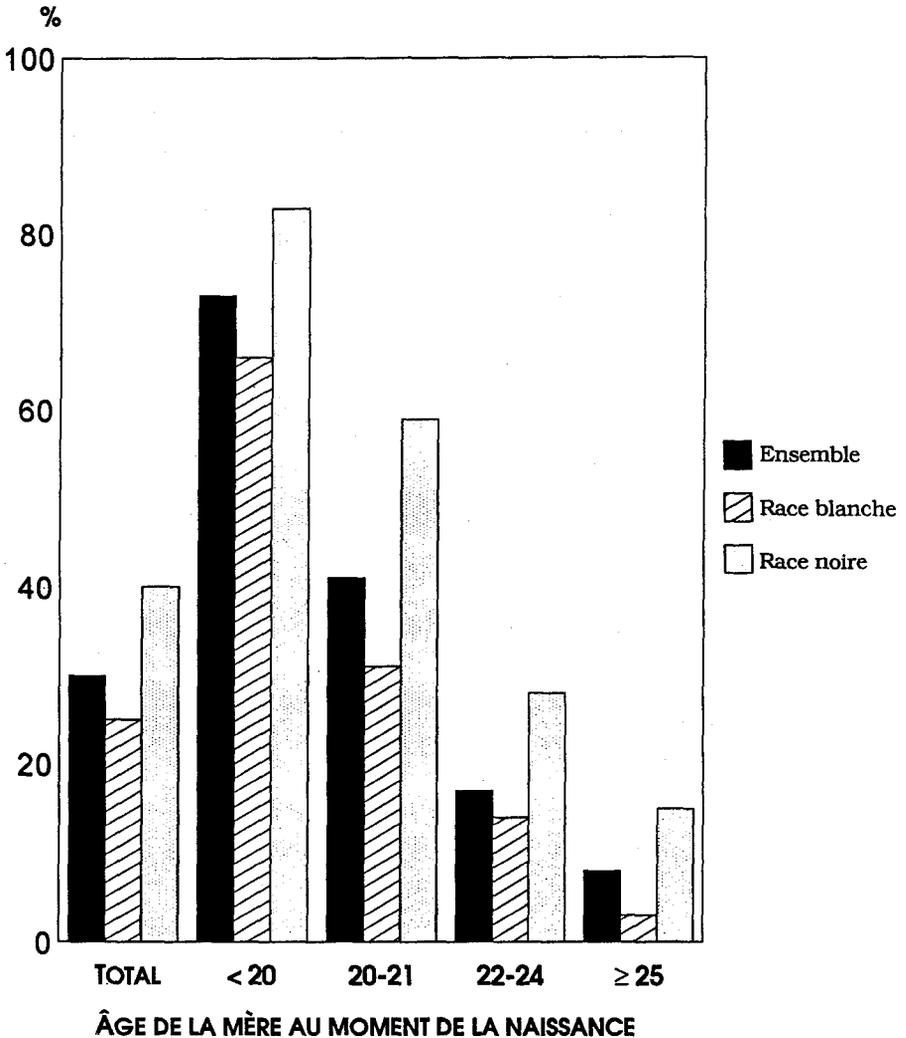


Source : Bumpass, Raley et Sweet, 1994, tableau 7.

FIGURE 2 — Types de familles recomposées aux États-Unis selon l'événement précédant leur formation et le statut conjugal du nouveau couple, d'après la NSFH de 1987-1988

tenant compte des familles dirigées par un couple en union de fait est à l'opposé de celle qui découle de la définition basée seulement sur le mariage. Le nombre d'années vécues en famille monoparentale tend à augmenter si l'on adopte cette dernière, à diminuer si l'on tient compte des familles dirigées par un couple en union libre.

Il faut attirer l'attention sur un dernier point concernant les caractéristiques et la durée de la monoparentalité. On parle souvent de la forte incidence des naissances hors-mariage pour souligner qu'elles entraînent la création de ménages monoparentaux à chef féminin. Et quand on signale que la mère habite chez ses parents, c'est pour présenter la chose comme une solution à laquelle elle a recouru après avoir eu son bébé. Or, un aspect frappant de la fécondité hors-mariage aux États-Unis est qu'un très grand nombre de jeunes filles donnent naissance à un enfant sans avoir jamais quitté leurs parents. C'est en tout cas ce qui ressort de la confrontation des renseignements tirés de la NSFH relativement au départ du foyer parental, à la grossesse et au mariage des répondantes (Bumpass et Raley, 1995). La figure 3, qui porte sur la période 1970-1984, donne une idée de l'importance du phénomène, en fonction de l'âge et de la race des mères. Près du tiers des naissances hors-mariage sont le fait de femmes qui n'avaient pas encore quitté



Source : Bumpass et Raley, 1995, tableau 6.

FIGURE 3 — Part des naissances hors-mariage qui surviennent avant que la mère ait quitté pour la première fois le foyer de ses parents

leurs parents; chez les mères célibataires adolescentes, la proportion atteint près des trois quarts.

En tenant compte à la fois de l'union de fait et de la possibilité que la mère habite chez ses parents, nous avons examiné la situation concrète des enfants réputés avoir vécu en famille monoparentale durant les années 1980-1984, pour constater que 22 % du temps apparemment passé par l'enfant dans un

ménage monoparental à chef féminin avait en fait été vécu chez ses grands-parents (5 %) ou dans une famille dirigée par un couple en union de fait (17 %); pour les enfants nés d'une mère célibataire, les proportions respectives étaient de 9 % et 21 %.

LA FAMILLE AMÉRICAINE AUJOURD'HUI

Les tableaux 1 et 2 présentent un portrait inédit de la composition du milieu familial aux États-Unis en 1987-1988. On trouvera les détails méthodologiques à l'annexe 2. Précisons seulement ici que ces estimations ne portent que sur les enfants vivant avec leur mère. Moins de 5 % des enfants échappent ainsi à notre attention et, pour alléger l'exposé, nous allons parler de «tous» les enfants dans les commentaires qui suivent. Le tableau 1 montre qu'environ 70 % des enfants vivent avec leurs deux parents biologiques, 10 % dans une famille recomposée et 20 % dans une famille monoparentale à chef féminin. L'union de fait, relativement peu importante pour ce qui est des familles biologiques, a un impact évident sur la définition des familles recomposées et des familles monoparentales à chef féminin. Ces dernières font plus spécifiquement l'objet du tableau 2, mais avant de commenter celui-ci, nous allons relever certaines caractéristiques des familles que nous avons sous les yeux au tableau 1.

Reconnaissons d'emblée qu'il existe aux États-Unis de fortes corrélations entre les variables utilisées dans le tableau. Il importe donc de signaler que selon les analyses logit (qui ne sont pas présentées ici), chacune d'elles a des effets hautement significatifs et indépendants sur la proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale à chef féminin, que l'on définit ou non celle-ci en tenant compte de l'union de fait; de plus, les coefficients des variables prises une à une ne sont que légèrement influencés par l'inclusion des quatre variables.

Âge de l'enfant

Il n'y a pas beaucoup de différences selon l'âge dans la proportion d'enfants vivant en famille monoparentale; par contre, le pourcentage d'enfants vivant avec leurs deux parents biologiques diminue avec l'âge tandis que le pourcentage d'enfants en famille recomposée augmente. Quinze pour cent des enfants de dix ans et plus vivent avec un beau-père comparativement à trois pour cent des enfants de moins de cinq ans.

TABLEAU 1 — Distribution des enfants américains de 17 ans ou moins vivant avec leur mère, selon que celle-ci est mariée ou en union de fait, d'après la NSFH de 1987-1988 (%)

	Familles biparentales...						Familles mono- paren- tales	TOTAL	Nombre de cas
	... biologiques			... recomposées					
	Total	MAR	UF	Total	MAR	UF			
Total	69,8	68,0	1,8	9,8	7,3	2,5	20,3	100	7093
Âge de l'enfant									
0-4	77,3	73,3	4,0	3,3	1,9	1,4	19,4	100	2145
5-9	71,3	69,9	1,4	9,6	6,1	3,5	19,0	100	1967
10-17	63,3	62,9	0,4	14,8	12,1	2,7	21,8	100	2981
Race, origine ethnique									
Noire	35,2	31,8	3,4	11,5	6,8	4,7	53,2	100	1622
Blanche non hispan.	76,4	75,4	1,0	10,3	8,0	2,3	13,2	100	4438
Mexicano-Améric.	73,6	69,6	4,0	5,0	4,3	0,7	21,4	100	611
Instruction de la mère									
< 12 ans	56,6	52,1	4,5	12,0	6,9	5,1	31,9	100	1602
12 ans	69,3	67,9	1,4	10,5	7,9	2,6	20,1	100	3008
Université (sans diplôme) ^a	69,5	68,0	1,5	10,0	8,0	2,0	20,1	100	1548
Université (avec diplôme)	86,9	86,8	0,1	5,8	5,5	0,3	7,3	100	896
Famille d'origine de la mère à 15 ans									
Intacte	74,5	73,1	1,4	9,2	7,2	2,0	16,3	100	4844
Recomposée	65,8	62,4	3,4	11,3	7,4	3,9	22,9	100	337
Monoparentale	53,1	50,4	2,7	11,9	7,8	4,1	35,0	100	911

a. Traduction de l'américain *college*; il s'agit en fait d'un premier cycle universitaire entamé au sortir du secondaire (NDLT).

Race et origine ethnique

Reflet de différences interraciales bien connues, qui se manifestent autant dans la stabilité des mariages que dans les grossesses hors-mariage, les résultats du tableau 1 sont frappants. Le tiers des enfants noirs américains vivent avec leurs deux parents biologiques, comparativement aux trois quarts des enfants blancs ². Les proportions d'enfants en famille recomposée sont similaires dans tous les groupes, mais

² Littéralement : «majority white children». Il s'agit des blancs d'origine anglo-saxonne ou issus de l'immigration ancienne (NDLR).

les proportions d'enfants en famille monoparentale à chef féminin présentent, de nouveau, des écarts marqués.

Les enfants mexicano-américains³ sont tout aussi susceptibles de vivre avec leurs deux parents biologiques que les enfants blancs, mais leurs parents risquent davantage de vivre en union libre. Nous avons là un excellent exemple de l'influence que peut exercer l'union de fait sur l'étude des familles biparentales biologiques même si elle ne joue qu'un petit rôle dans l'ensemble de ces familles. Les enfants mexicano-américains ont environ deux fois moins de probabilité de vivre dans une famille recomposée que les enfants «blancs», et s'ils risquent davantage de vivre dans une famille monoparentale à chef féminin, ils ressemblent beaucoup plus à cet égard aux enfants blancs non hispaniques qu'aux enfants noirs.

L'instruction de la mère

L'instruction de la mère influence profondément la vie familiale des enfants : 87 % des enfants de parents diplômés d'université vivent avec leurs parents biologiques comparativement à 57 % des enfants dont la mère n'a pas terminé son cours secondaire; les proportions sont respectivement de 7 % et de 32 % dans les familles monoparentales à chef féminin. Comme nous l'avons constaté à propos des enfants mexicano-américains, dans les populations moins instruites, l'union de fait est répandue même au sein des familles biparentales biologiques.

La famille d'origine de la mère

Notre échantillon présente des différences similaires, largement indépendantes, associées à l'enfance de la mère. Les trois quarts des enfants dont la mère provient d'une famille intacte vivent avec leurs deux parents biologiques, comparativement à la moitié de ceux dont la mère se trouvait dans une famille monoparentale lorsqu'elle avait quinze ans.

³ La population hispanique n'est pas homogène aux États-Unis; elle comprend des Portoricains, des Cubains et divers autres groupes de souche antillaise et latino-américaine. L'échantillon NSFH ne permet de produire une estimation distincte que pour les Mexicains d'origine.

TABLEAU 2 — Enfants dont la mère est en union de fait parmi les enfants vivant avec leur mère non mariée et parmi les enfants vivant en famille recomposée, d'après la NSFH de 1987-1988 (%)

	Mère vivant en union de fait	
	Non mariée ^a	En famille recomposée ^b
Total	17,6	25,5
Âge de l'enfant		
0-4	21,8	42,4
5-9	20,6	36,5
10-17	12,7	18,2
Race, origine ethnique		
Noirs	13,2	40,9
Blancs non hispaniques	20,1	22,3
Mexicano-Américains	24,3	14,0
Instruction de la mère		
< 12 ans	23,2	42,5
12 ans	16,8	24,8
Université (sans diplôme)	14,5	20,0
Université (avec diplôme)	5,8	5,2

- a. Familles monoparentales à chef féminin correspondant aux définitions traditionnelles basées sur le mariage (voir l'annexe 2), mal classées parce que l'union de fait n'est pas comptabilisée.
- b. Familles recomposées qu'on se trouve à laisser de côté en ne tenant compte que du mariage et en négligeant l'union de fait.

Le tableau 2 attire notre attention sur le rôle de l'union de fait dans la classification des familles monoparentales à chef féminin et des familles recomposées. On constate que 18 % des enfants considérés comme membres d'une famille monoparentale à chef féminin selon les définitions traditionnelles basées sur le mariage vivent en fait dans une famille biparentale (première colonne). La proportion va de 22 % chez les enfants de moins de cinq ans à 13 % chez les enfants de dix ans et plus, de 13 % chez les enfants noirs à 24 % chez les Mexicano-Américains, et de 23 % chez les enfants des mères les moins instruites à 6 % chez les enfants dont la mère a un diplôme universitaire.

Des résultats encore plus nets apparaissent dans la deuxième colonne. Comme nous l'avons souligné, le quart des enfants vivant en famille recomposée manquent à l'appel si l'on tient compte seulement des familles recomposées dirigées par

un couple marié. Mais au delà de ce constat global, il faut remarquer que l'impact de l'union de fait n'est pas uniforme : si l'on n'en tient pas compte, la perte atteint 40 % des enfants vivant en famille recomposée chez les enfants de moins de cinq ans, chez les enfants noirs et chez les enfants dont la mère n'a pas terminé son cours secondaire.

En négligeant l'union de fait, on aboutit donc à des erreurs de classification dont l'ampleur et les effets déformants sont tels qu'il semble injustifiable de continuer de définir la famille en se basant seulement sur le statut matrimonial de la mère.

COMMENT LES PARENTS S'OCCUPENT-ILS DE LEURS ENFANTS ?

La composition de la famille influence les ressources financières et sociales dont disposent les enfants. Par ailleurs, il n'est pas impossible que les grandes tendances auxquelles nous avons fait allusion aient mené à une diminution de l'investissement parental, même au sein des familles biparentales traditionnelles. Dans ce volume, d'autres chercheurs traitent des effets, à l'âge adulte, de la composition de la famille au cours de l'enfance. Souvent, les raisons de cet état de choses nous échappent, mais il est clair que les enfants qui ne grandissent pas dans une famille intacte obtiennent de moins bons résultats relativement à un certain nombre d'indicateurs (McLanahan et Bumpass, 1988; McLanahan et Sandefur, 1994). L'aisance supplémentaire dont jouissent les familles à double revenu a évidemment un impact sur le niveau de réussite scolaire, mais il n'est pas difficile de montrer que la façon dont les parents s'occupent de leurs enfants joue un rôle qui n'est pas moins capital (McLeod and Shanahan, 1993).

Il importe d'approfondir ce dernier point en tenant compte de la composition de la famille (monoparentale, recomposée et biologique) et du statut des conjoints (mariés, en union de fait). Il est établi que les enfants qui vivent en famille monoparentale, recomposée ou dirigée par un couple en union de fait bénéficient, de la part de leurs parents, d'un investissement en temps moindre que les enfants de familles biparentales (Thomson et al., 1992). En outre, la plupart des enfants dont les parents sont séparés n'ont plus guère de contact avec leur père au bout de quelques années (Furstenberg et Nord, 1985), et souvent, quand le contact est maintenu, les visites provoquent entre les ex-conjoints des conflits qui accentuent pour les enfants les

tensions et les ravages causés par la rupture. Ajoutons que le tiers des enfants de conjoints mariés et les trois quarts des enfants de mères célibataires ne reçoivent aucun soutien régulier de la part du père absent (Seltzer, 1991).

Mais ces bouleversements n'épargnent pas les familles biparentales, biologiques ou non. L'un des facteurs en cause est que les enfants de ces familles vivent souvent en présence de demi- ou quasi-frères et sœurs, pour les raisons déjà évoquées, soit le phénomène des grossesses hors-mariage et l'évolution des transitions familiales (Bumpass, 1984b; Cherlin et McCarthy, 1985).

Mais la plus grande révolution à laquelle nous ayons assisté est peut-être l'entrée des mères sur le marché du travail : malgré les énormes difficultés d'organisation que leur impose ce choix, depuis 1970, la proportion de femmes ayant à la fois emploi et enfants en bas âge a doublé, dépassant désormais 50 % (Moen, 1992). Les conséquences de ce phénomène pour le bien-être des enfants sont intensément débattues (Parcel et Menaghan, 1994), mais un fait demeure : l'exercice de la fonction de parent a complètement changé (Hernandez, 1993).

COMMENTAIRES ET CONCLUSION

Cet article nous a permis de faire un survol des grands changements qui ont marqué la vie familiale des enfants aux États-Unis, à mesure que les décisions des parents à l'égard du mariage, de la grossesse et de l'union de fait ont évolué. Ces bouleversements s'inscrivent dans de profondes tendances historiques qui consacrent la primauté de l'individu et rejaillissent ainsi sur la signification du mariage. Au delà des spécificités nationales, ces processus sont à l'œuvre dans la plupart des sociétés industrialisées (Coleman, 1992), et les similitudes entre le Canada et les États-Unis n'en sont qu'un exemple parmi d'autres (voir Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1994; Marcil-Gratton, 1993).

Envisager les choses de cette façon, c'est admettre que les politiques sociales n'ont pas d'effet sur le cours des choses et qu'aucune loi n'a le pouvoir de remonter le temps et d'annuler les transformations familiales. Pour améliorer la situation des enfants et la productivité des générations montantes, les politiques sociales doivent agir sur les caractéristiques du nouvel environnement familial.

Le rôle croissant de l'union de fait dans la vie familiale a des conséquences importantes pour les définitions utilisées tant par les chercheurs que par les concepteurs des politiques sociales. En l'écartant, on obtient une lecture erronée de la réalité sociale que l'on cherche à représenter. D'ailleurs, n'est-il pas significatif que depuis fort longtemps nous utilisions la notion de vie commune pour déterminer le moment où un mariage prend fin ? Comme la date à laquelle le divorce légal est prononcé dépend souvent d'une série de circonstances, légales et autres, le jour où le couple a cessé de vivre ensemble est habituellement considéré comme la date où finit son mariage (et où commence une famille monoparentale). Nous n'avons plus qu'à appliquer la même règle aux familles biparentales.

C'est là un sujet de controverse aux États-Unis. Si l'on tient compte des thèmes qui sont évoqués dans le débat sur les valeurs familiales (Blankenhorn, 1995), la reconnaissance des familles dirigées par des couples non mariés risque fort d'apparaître comme un stade plus avancé de l'érosion de l'institution familiale. L'autre difficulté, d'ordre bureaucratique, est peut-être plus difficile à surmonter : tout un éventail de politiques, allant des critères d'admissibilité à l'assistance sociale aux taux de taxation en passant par l'accès aux soins de santé, repose sur la définition de la famille par rapport au mariage. L'extension de la notion de famille aurait des conséquences fiscales compliquées tant pour le gouvernement que pour le milieu des affaires. Mais cela ne saurait justifier un statu quo bâti sur l'ignorance. La définition de la famille basée strictement sur le mariage est trop coupée de la réalité sociale actuelle pour subsister.

Nous avons parlé de perte de sens du mariage en tentant de cerner un aspect central des transformations familiales actuelles, mais nous n'avons pas voulu dire que le mariage est en voie de disparition. Il conserve une grande place, de toute évidence, et la plupart des gens se marient un jour ou l'autre. Mais ce n'est plus comme autrefois un contrat associé aux grandes transitions familiales et apportant aux membres de la famille certaines garanties importantes. Nous devons le considérer comme un élément clef de la vie familiale, mais non comme l'élément qui définit la famille.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANE, Mary Jo, 1976. «Marital Disruption and the Lives of Children», *Journal of Social Issues*, 32 : 103-117.
- BELLAH, Robert N., Richard MADSEN, Anne SWIDLER, William M. SULLIVAN et Steven M. TIPTON, 1985. *Habits of the Heart: Individualism and Commitment in American Life*. Berkeley, University of California Press.
- BIANCHI, S. M., 1995. «The Changing Demographic and Socioeconomic Character of Single-Parent Families», *Marriage and Family Review*, 20 : 71-97.
- BLANKENHORN, David, 1995. *Fatherless America: Confronting Our Most Urgent Social Problem*. New York, Basic Books.
- BROWN, Sarah S., et Leon EISENBERG, éd., 1995. *The Best Intentions: Unintended Pregnancy and the Well-Being of Children and Families*. Washington, D. C., Committee on Unintended Pregnancy, Institute of Medicine, National Academy of Sciences.
- BUMPASS, Larry L., 1984a. «Children and Marital Disruption: A Replication and Update», *Demography*, 21 : 71-82.
- BUMPASS, Larry L. 1984b. «Some Characteristics of Children's Second Families», *American Journal of Sociology*, 90, 3 : 608-623.
- BUMPASS, Larry L., 1990. «What's Happening to the Family? Interactions Between Demographic and Institutional Change», Allocution du Président, Colloque annuel de la Population Association of America. *Demography*, 27 : 483-498.
- BUMPASS, Larry L., et R. Kelly RALEY, 1995. «Redefining Single-Parent Families: Cohabitation and Changing Family Reality», *Demography* (à paraître). Disponible sous la forme suivante : NSFH Working Paper 58, National Survey of Families and Households, University of Wisconsin-Madison.
- BUMPASS, Larry L., et Ron R. RINDFUSS, 1979. «Children's Experience of Marital Disruption», *American Journal of Sociology*, 85 (juillet) : 49-65.
- BUMPASS, Larry L., et James A. SWEET, 1989a. «Children's Experience in Single-Parent Families: Implications of Cohabitation and Marital Transitions», *Family Planning Perspectives*, 21, 6 : 256-261.
- BUMPASS, Larry L., et James A. SWEET, 1989b. «National Estimates of Cohabitation: Cohort Levels and Union Stability», *Demography*, 26, 4 : 615-625.
- BUMPASS, Larry L., James A. SWEET et Andrew CHERLIN, 1991. «The Role of Cohabitation in Declining Rates of Marriage», *Journal of Marriage and the Family*, 53, 4 : 913-927.
- BUMPASS, Larry L., R. Kelly RALEY et James A. SWEET, 1994. «The Changing Character of Stepfamilies: Implications of Cohabitation

- and Nonmarital Childbearing», NSFH Working Paper 63, National Survey of Families and Households, University of Wisconsin-Madison.
- CASTRO MARTIN, Teresa, et Larry L. BUMPASS, 1989. «Recent Trends and Differentials in Marital Disruption», *Demography*, 25 : 37-51.
- CHERLIN, Andrew, et James McCARTHY, 1985. «Remarried Couple Households: Data from the June 1980 Current Population Survey», *Journal of Marriage and the Family*, 47, 1 : 23-30.
- COLEMAN David, 1992. «European Demographic Systems of the Future: Convergence or Diversity», dans *Human Resources in Europe at the Dawn of the 21st Century. Eurostat Conference, Luxembourg*. Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities : 137-179.
- DAVIS, Kingsley, et P. VAN DEN OEVER, 1982. «Demographic Foundations of New Sex Roles», *Population and Development Review*, 8, 3 : 495-512.
- FORREST, Jacqueline Darroch, 1994. «Epidemiology of Unintended Pregnancy and Contraceptive Use», *American Journal of Obstetrics and Gynecology*.
- FORREST, Jacqueline Darroch, et Susheela SINGH, 1992. «The Sexual and Reproductive Behavior of American Women, 1982-1988», *Family Planning Perspectives*, 22 : 215-219.
- FURSTENBERG, Frank, et Christine Winquist NORD, 1985. «Parenting Apart: Patterns of Childrearing after Marital Disruption», *Journal of Marriage and the Family*, 47 : 893-904.
- FURSTENBERG, Frank, et Andrew CHERLIN, 1991. *Divided Families*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- HERNANDEZ, Donald J., 1993. *America's Children: Resources from Family, Government, and the Economy*. New York, Russell Sage Foundation.
- LASLETT, Peter, 1980. *Bastardy and Its Comparative History*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- LE BOURDAIS, Céline, et Nicole MARCIL-GRATTON, 1994. «Family Transformations across the 45th Parallel. Similarities and Differences». Communication présentée au colloque annuel de la Population Association of America, Miami, 5-7 mai.
- LESTHAEGHE, Ron, 1983. «A Century of Demographic and Cultural Change in Western Europe: An Exploration of Underlying Dimensions», *Population and Development Review*, 9 : 411-436.
- LESTHAEGHE, Ron, et Johan SURKYN, 1988. «Cultural Dynamics and Economic Theories of Fertility Change», *Population and Development Review*, 14 : 1-45.
- MARCIL-GRATTON, Nicole, 1993. «Growing Up with a Single Parent, a Transitional Experience? Some Demographic Measurements», dans J. HUDSON et B. GALAWAY, éd., *Single Parent Families*.

- Perspectives on Research and Policy*. Toronto, Thompson Publishing, Inc. : 73-90.
- McLANAHAN, Sara, et Larry L. BUMPASS, 1988. «Intergenerational Consequences of Family Disruption», *American Journal of Sociology*, 94 : 130-152.
- McLANAHAN, Sara, et Gary SANDEFUR, 1994. *Growing up with a Single Parent*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- McLEOD, Jane D., et Michael J. SHANAHAN, 1993. «Poverty, Parenting, and Children's Mental Health», *American Sociological Review*, 58 : 351-365.
- MOEN, Phyllis, 1992. *Women's Two Roles*. New York, Auburn House.
- NATIONAL CENTER FOR HEALTH STATISTICS, 1978. Vital Statistics of the United States, 1975, vol. I, Natality, DHHS Pub. (PHS) 78-1113 Hyattsville, MD, Public Health Service.
- NATIONAL CENTER FOR HEALTH STATISTICS, 1994. Monthly Vital Statistics Report 43, 5. Advance Report of Final Natality Statistics 1992. DHHS Pub. (PHS) 95-1120. Hyattsville, MD, Public Health Service.
- PARCEL, Toby L., et Elizabeth G. MENAGHAN, 1994. «Early Parental Work, Family Social Capital, and Early Childhood Outcomes», *American Journal of Sociology*, 99 : 972-1009.
- PRESTON, Samuel H., et John McDONALD, 1979. «The Incidence of Divorce within Cohorts of American Marriages Contracted since the Civil War», *Demography*, 16, 1 : 1-26.
- RINDFUSS, Ronald R., et Audrey VAN DEN HEUVEL, 1990. «Cohabitation: Precursor to Marriage or an Alternative to Being Single?» *Population and Development Review*, 16 : 703-726.
- SELTZER, Judith A., 1991. «Relationships Between Fathers and Children Who Live Apart», *Journal of Marriage and the Family*, 53 : 79-102.
- SONNESTEIN, Freja, Joseph PLECK et Leighton C. KU, 1989. «Sexual Activity, Condom Use, and AIDS Awareness Among Adolescent Males», *Family Planning Perspectives*, 21 : 152-158.
- STONE, L., 1982. «The Historical Origins of the Modern Family», *The Fifth Annual O. Meredith Wilson Lecture in History*. Published by the Department of History, University of Utah, Salt Lake City.
- SWEET, James A., Larry L. BUMPASS et Vaughn R. A. CALL, 1988. «The Design and Content of the National Survey of Families and Households», NSFH Working Paper 1, University of Wisconsin-Madison.
- THOMSON, Elizabeth, Sara McLANAHAN et Roberta CURTIN, 1992. «Family Structure, Gender and Parental Socialization», *Journal of Marriage and the Family*, 54 : 368-378.
- THORNTON, Arland, 1988. «Cohabitation and Marriage in the 1980s», *Demography*, 25, 4 : 497-508.

- THORNTON, Arland, 1989. «Changing Attitudes Toward Family Issues in the United States», *Journal of Marriage and the Family*, 51 : 873-895.
- TRUSSELL, James, 1988. «Teenage Pregnancy in the United States», *Family Planning Perspectives*, 20, 6 : 262-272.
- U. S. BUREAU OF THE CENSUS, 1989. *Marital Status and Living Arrangements: March 1988*. Current Population Reports, Series P-20, No. 433. Washington, D. C., U. S. Government Printing Office.
- WIERSMA, G. E., 1983. *Cohabitation, an Alternative to Marriage? A Cross-National Study*. La Haye, Martinus Nijhoff Publishers.
- WILLIAMS, Linda B., et William F. PRATT, 1990. «Wanted and Unwanted Child-bearing in the United States: 1973-88», Advance Data from Vital and Health Statistics: No. 189. Hyattsville, MD, National Center for Health Statistics.
- WU, Lawrence L., et Brian C. MARTINSON, 1993. «Family Structure and the Risk of a Premarital Birth», *American Sociological Review*, 58 : 210-232.

Annexe 1

LA NATIONAL SURVEY OF FAMILIES AND HOUSEHOLDS

NSFH1

La National Survey of Families and Households, menée en 1987 et en 1988, est une enquête nationale couvrant un large éventail de thèmes relatifs à la vie de famille des Américains (Sweet, Bumpass et Call, 1988). Des entrevues ont été menées auprès de 13 017 répondants, y compris un échantillon transversal principal de 9643 personnes de 19 ans et plus et un suréchantillon de minorités et de ménages composé de familles monoparentales, de familles recomposées, de couples récemment mariés et de couples en union de fait. Dans chaque ménage, un adulte sélectionné au hasard a été interviewé. En outre, il était demandé au conjoint (marié ou de fait) du répondant principal de remplir un second questionnaire, plus court. Les entrevues duraient une centaine de minutes mais pouvaient prendre plus ou moins de temps selon la complexité de l'histoire familiale des répondants. Au nombre des sujets couverts figurent la composition détaillée du ménage, les antécédents familiaux, les transitions familiales vécues à l'âge adulte, les relations de couple, les relations parents-enfants, l'instruction et le travail, la situation financière, le bien-être psychologique, les valeurs familiales.

NSFH2

Un second passage de l'enquête a eu lieu de 1992 à 1994, (en 1993 pour la plus grande part). Il comportait : 1) une entrevue individuelle avec tous les répondants encore vivants de l'échantillon de 1987-1988 (10 007 répondants); 2) une entrevue individuelle avec le conjoint actuel (marié ou de fait) du répondant principal, sur les mêmes thèmes (N = 5643); 3) une entrevue individuelle avec le conjoint qui vivait avec le répondant principal en 1987-1988 si cette relation avait pris fin (N = 789); 4) une entrevue téléphonique avec les enfants concernés qui étaient âgés de 13 ans à 18 ans au moment de la première enquête (N = 1079); 5) une brève entrevue téléphonique avec les enfants concernés qui étaient âgés de 5 ans à 11 ans au moment de la première enquête (N = 1416); 6) de brèves entrevues avec le conjoint survivant ou avec un parent

dans les cas où le répondant de 1987-1988 était mort ou trop malade pour prendre part à l'enquête (N = 802); 7) une entrevue téléphonique avec un parent du répondant principal, choisi au hasard (N = 3347).

Conçue pour faciliter les analyses longitudinales, la NSFH2 comprend : 1) des renseignements biographiques portant sur la période écoulée entre les deux entrevues (mariages, ruptures d'union, naissances, emplois, autres transitions); 2) diverses mesures de l'état de santé et de bien-être des répondants; 3) des indicateurs des rapports familiaux, notamment des questions sur les relations de couple et les rapports parents-enfants; 4) des questions sur la parenté, les réseaux d'entraide, les échanges entre ménages; 5) des questions sur l'emploi actuel, les sources de revenu, les actifs et les dettes; et 6) une reprise des questions de la NSFH1 sur les valeurs relatives au mariage et à la famille ⁴.

Annexe 2

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Nous avons construit les tableaux 1 et 2 à l'aide des âges et des liens familiaux relevés pour les personnes composant les ménages de la NSFH ainsi que du statut conjugal actuel de la mère (union de fait ou mariage).

Afin de classer les relations avec exactitude, nous n'avons tenu compte que des enfants vivant avec leur mère ou leur belle-mère, et des cas où cette mère ou belle-mère était le répondant principal. Le fait de ne retenir que les enfants vivant avec leur mère élimine environ 10 % des enfants noirs et 5 % de l'ensemble des enfants.

Nous avons créé une fiche pour chaque enfant de moins de 18 ans classé comme enfant biologique, adoptif ou par alliance (beaux-enfants vivant avec un de leurs parents et le conjoint de ce parent). Nous avons assimilé les enfants adoptifs (environ 2 % des cas) aux enfants biologiques. Les familles recomposées sont identifiées de deux façons. Les enfants vivant avec leur belle-mère sont identifiés comme beaux-enfants à partir de la

⁴ Ces données sont accessibles au public. Pour renseignements, on peut contacter l'auteur ou rejoindre cette adresse :
BITNET:NSFHHELP@WISCCDE.

fiche établissant les liens du répondant avec les autres personnes du ménage. Les enfants biologiques de la mère sont classés comme membres d'une famille recomposée s'ils ont été identifiés comme n'étant pas les enfants biologiques du conjoint de la mère. Étant donné la limite inférieure d'âge fixée pour la NSFH (19 ans), les enfants qui vivent avec une mère âgée de moins de 19 ans n'y sont pas représentés, mais ils ne constituent qu'environ 1,5 % des enfants en famille monoparentale à chef féminin, et moins de 1 % de l'ensemble des enfants. Nous avons pondéré les estimations afin de compenser la complexité de la méthode d'échantillonnage et d'obtenir une image représentative de la population des États-Unis.

Les estimations de la NSFH concordent étroitement avec les données du Current Population Survey (CPS) de 1987 (U. S. Bureau of the Census, 1989), tout en étant un peu plus élevées. Étant donné que le CPS considère les enfants vivant dans une famille dirigée par un couple en union de fait comme des enfants vivant en famille monoparentale, pour fins de comparaison, la catégorie «mère seule» du CPS équivaut à la somme de notre catégorie famille monoparentale à chef féminin et de nos deux catégories union de fait. Sont visés, dans les deux cas, tous les enfants vivant avec leur mère ou leur belle-mère. Les estimations ainsi obtenues sont de 24,6 % pour la NSFH et de 22,3 % pour le CPS. Cette différence est suffisamment petite pour que nous n'en tenions compte dans aucun cas, mais doit être mise en rapport avec le fait que la NSFH inclut les enfants vivant avec leur mère chez leurs grands-parents, tandis que le CPS ne le fait pas. Si l'on exclut les grands-parents de la NSFH, l'estimation produite est de 22,5 %, comparativement à 22,3 % pour le CPS.

RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

BUMPASS Larry — L'ENFANT ET LES TRANSFORMATIONS DU MILIEU FAMILIAL AUX ÉTATS-UNIS

Cet article porte sur les transformations du milieu familial associées au divorce, aux naissances hors-mariage et à l'union de fait, et présente des estimations de la composition de la famille américaine actuelle qui tiennent compte de l'union de fait. Pour l'auteur, ces évolutions témoignent d'une perte de sens du mariage liée à un processus séculaire consacrant la primauté de l'individu. Aux États-Unis, la moitié des enfants passeront au moins un certain temps dans une famille monoparentale, et la grossesse hors-mariage, facteur de monoparentalité important, pourrait en être la cause. La fréquence de l'union de fait milite en faveur du remplacement des définitions de la famille basées sur le mariage par des définitions faisant place à l'union de fait. Le sixième des familles dites monoparentales à chef féminin sont en réalité des familles biparentales dirigées par des conjoints non mariés, et le quart des familles recomposées dirigées par un couple vivant en union de fait échappe aux définitions basées sur le mariage.

BUMPASS Larry — THE CHANGING FAMILY CONTEXTS OF CHILDREN IN THE UNITED STATES

This paper reviews the roles of divorce, nonmarital childbearing, and cohabitation in the changing family contexts of children, and then provides new estimates of current family composition which incorporate cohabitation. The underlying process is viewed in terms of the declining significance of marriage linked to long-term trends in individuation. Half of all children in the U.S. will spend some time in a single-parent family, and nonmarital childbearing is an important factor creating these families. At the same time, increased cohabitation requires that family definitions which are based on marital status in the U.S. be replaced with those that include cohabitation. A sixth of traditionally defined "mother-only" families are cohabiting two-parent families, and the one-fourth of current stepfamilies that are cohabiting are missed by marriage-based definitions.

BUMPASS Larry — LAS TRANSFORMACIONES DEL MEDIO FAMILIAR DE LOS NIÑOS EN LOS ESTADOS UNIDOS

Este artículo trata del papel que juegan en las transformaciones del medio familiar de los niños el divorcio, los nacimientos fuera del matrimonio y la cohabitación, y presenta estimaciones de la composición de la familia americana actual que toman en cuenta la cohabitación. Según el autor, estas situaciones demuestran una pérdida del significado del matrimonio, relacionada a un largo proceso de individualización. En los Estados Unidos, la mitad de los niños pasarán por lo menos cierto tiempo en una familia monoparental, y el embarazo

fuera del matrimonio es un factor importante de esto. Asimismo, la frecuencia de la cohabitación requiere que las definiciones de la familia basadas en el matrimonio, se vean remplazadas por definiciones que comprendan la cohabitación. Una sexta parte de las familias llamadas "de madre sola jefe de familia" son en realidad dirigidas por parejas no casadas, y una cuarta parte de las familias reconstituidas dirigidas por una pareja que vive en unión libre escapan a las definiciones basadas en el matrimonio.